

Bruxelles, octobre 2019



Chefs d'œuvres de Rembrandt

Les grandes expositions au Pays-Bas à l'occasion des 350 ans de sa mort.

Encadrement exceptionnel de Céline Talon, guide-conférencière

Du 13 au 15 janvier 2020



L'année Rembrandt

Rembrandt van Rijn est l'un des artistes les plus appréciés des Pays-Bas, un maître peintre, graveur et dessinateur prolifique et novateur. Généralement considéré comme l'un des plus grands artistes du monde, Rembrandt travaillait à une époque de grand épanouissement artistique et intellectuel, une époque connue sous le nom d'âge d'or hollandais. Nous célébrons cette année le 350^{ème} anniversaire de sa mort. Sa vie et son œuvre seront mis à l'honneur à travers plusieurs expositions majeures aux Pays-Bas.

Né à Leiden en 1606, Rembrandt se forme à l'art de la peinture auprès de maîtres locaux avant de partir pour Amsterdam en 1631 et d'y ouvrir son propre atelier. Une période couverte par l'exposition «Young Rembrandt» au musée de Lakenhal à Leiden. Ce qui distinguait Rembrandt des autres peintres de l'époque était son large éventail de sujets, y compris les portraits et les autoportraits, les paysages, les scènes allégoriques et historiques, les thèmes bibliques et mythologiques et les études sur les animaux. Bien qu'influencé par le travail des maîtres italiens, Rembrandt n'a jamais quitté la république néerlandaise, alors riche et très réputée pour ses avancées dans les domaines du commerce, de la science, de l'armée et de l'art, notamment de la peinture.

Votre guide conférencière : Céline Talon



Licenciée en histoire de l'art et archéologie, conférencière et professeur dans ce domaine, Céline est également restauratrice d'œuvres d'art pour plusieurs musées, ce qui lui permet de poser un regard particulier sur les créations artistiques, regard nourri de connaissances et d'expériences théoriques autant que pratiques. Voyageuse passionnée, elle apprécie particulièrement de partager son enthousiasme et sa curiosité pour l'histoire de l'art.

Programme

Jour 1 | Le 13 janvier 2020 | Bruxelles - Amsterdam

1

RV à 8h30 à l'esplanade du Cinquantenaire
Départ en autocar de Bruxelles à destination d'Amsterdam.

Arrivée vers 12h à Amsterdam et temps libre pour le déjeuner. *(non inclus)*

Visite de l'exposition « **Rembrandt-Velázquez : Dutch and Spanish masters** » au Rijksmuseum, une réflexion exceptionnelle sur le dialogue entre les 2 artistes contemporains.

L'exposition « Rembrandt - Velázquez: les maîtres hollandais et espagnols » présentera une sélection exceptionnelle de peintures de maîtres hollandais et espagnols du XVII^e siècle, comprenant pour la première fois quelques-unes des plus grandes œuvres de Rembrandt van Rijn, Diego Velázquez, Frans Hals, Bartolomé Murillo, Johannes Vermeer et Francisco Zurbarán, parmi d'autres personnalités. En partenariat avec le Museo Nacional del Prado (Madrid), cette exposition sans précédent marquera le 200^e anniversaire du Prado et l'année de Rembrandt en 2019.



Jour 2 | Le 14 janvier 2020 | Amsterdam

2

Petit déjeuner.

Nous débuterons la journée par la visite de la **Maison Rembrandt**.

Le musée de la maison de Rembrandt a été restauré avec amour pour retrouver sa majesté du XVII^e siècle et offre un aperçu de la vie quotidienne de Rembrandt à Amsterdam. Vous pouvez visiter l'atelier où l'artiste a créé plusieurs de ses peintures les plus célèbres, en plus de son lieu de résidence. La maison contient également plus de 290 de ses eaux-fortes ainsi que plusieurs objets récupérés lors d'une récente enquête archéologique sur le terrain.

Déjeuner libre.

L'après-midi sera consacré à la visite de l'exposition « **The Portrait Gallery of the Golden Age** » au musée de l'Hermitage Amsterdam.

Trente énormes portraits de groupe du 17^{ème} siècle provenant des collections de l'Amsterdam Museum et du Rijksmuseum sont réunis pour la première fois depuis novembre 2014 à l'Hermitage Amsterdam. Ces 'frères et soeurs' de la Ronde de nuit sont uniques dans le monde et rarement vus en raison de leur taille. Ils nous montrent des régents, des archers et marchands de toutes les classes, origines et religions, coude à coude comme des frères. La 'Leçon d'anatomie du Docteur Deijman' et les portraits de gardes civiques, dont Govert Flinck et Nicolaes Pickenoy, ne sont que quelques exemples des œuvres maîtresses qui seront exposées dans la Portrait Gallery of the Golden Age.

Retour à l'hôtel, dîner dans un restaurant local ou à l'hôtel  nuit.



Petit-déjeuner et check out.

Départ en direction de Leyde.

Visite de l'exposition « **Jonge Rembrandt 1624-1634** » au Lakenhal Museum.

Pour la première fois, une rétrospective est consacrée exclusivement à l'œuvre la plus ancienne de Rembrandt (1606-1669). Des œuvres que le maître de renommée mondiale a créées sur le sol de Leyde reviennent dans sa ville natale après presque 400 ans. L'exposition comprend environ 40 peintures, 70 eaux-fortes et 10 dessins. Outre le travail de Rembrandt, il y aura également des œuvres de Lievens, Lastman et Van Swanenburg.

Déjeuner dans un restaurant local.

Nous nous dirigerons ensuite vers La Haye où nous visiterons l'exposition « **Nicolaes Maes, Rembrandt's Versatile Pupil** » à la Mauritshuis.

Le Mauritshuis présente une exposition sur Nicolaes Maes, l'un des élèves les plus talentueux de Rembrandt. Il s'agit de la première grande exposition internationale mettant en vedette cet artiste, avec plus de 30 peintures et mettant en valeur tous les aspects de la diversité des œuvres de Maes. Il a commencé sa carrière en peignant des représentations bibliques, qui montrent clairement l'influence de son maître. Au cours des années suivantes, il peint des scènes domestiques intimes, qui se concentrent généralement sur les femmes participant aux tâches ménagères. À partir des années 1660, Maes développa un style de portrait élégant, apprécié de ses clients de Dordrecht et d'Amsterdam. Présentant plus de trente peintures, l'exposition montre tous les aspects de son œuvre.

Route de retour vers Bruxelles. Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

Hôtel

NH Hotel Amsterdam 4*

Donnant sur le canal Singel, le NH City Centre Amsterdam vous accueille à 5 minutes à pied de la place centrale du Dam. Toutes les chambres de l'hôtel NH City Centre disposent de parquet, de la télévision par satellite et d'un bureau. Elles offrent une vue sur le centre-ville pittoresque d'Amsterdam. Adjacent à l'hôtel, le restaurant réputé d'Vijff Vlieghen vous attend pour le dîner dans un cadre authentique du XVIIe siècle où vous pourrez admirer une estampe originale de Rembrandt. Il vous servira une cuisine néerlandaise innovante préparée avec des ingrédients biologiques.





Prix

SUR LES TRACES DE REMBRANDT AUX PAYS BAS DU 13 AU 15 JANVIER 2020

Prix en chambre double sur base de 25 participants : **760 € par personne**

Supplément chambre single : **+ 160 €**

Ce prix comprend:

- Tous les transferts en autocar de Bruxelles à Bruxelles
- Le logement en chambre double ou individuelle dans l'hôtel mentionné ou similaire avec petit déjeuner.
- Les dîners avec forfait boissons et le déjeuner du jour 3
- Toutes les entrées et visites mentionnées.
- L'accompagnement culturel de Céline Talon, guide conférencière.
- Les audioguides
- La TVA et la prime du fond de garantie voyage.

Ce prix ne comprend pas:

- Les assurances annulation et/ou assistance (vivement recommandées).
- Les déjeuners des jours 1 et 2, les dépenses à caractère personnel, les boissons autre que celles lors des dîners, ...
- Les pourboires au guide et chauffeurs à votre disposition pendant le voyage.

Conditions et frais d'annulation :

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%

Entre le 59ème et le 30ème jour avant le départ : 50%

Entre le 29ème et le 15ème jour avant le départ : 80%

Entre le 14ème et le jour du départ : 100%

Remarques:

- Certaines prestations peuvent s'avérer complètes au moment de la réservation et nous contraindre à vous proposer d'autres prestations en fonction des disponibilités existantes.
- L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux (horaires d'avion notamment). Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.
- Le présent voyage est établi sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.
- Il est à noter que cette proposition indique un prix de voyage établi pour un nombre précis de participants payants, et qu'il serait obligatoirement révisé dans le cas où le groupe serait composé d'un nombre inférieur de voyageurs.
- Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs en vigueur au 26/09/2019 et sur base du nombre de minimum 25 participants. Si ce nombre minimum ne devait pas être atteint, Eagle Travel peut majorer le prix du voyage sans qu'il excède toutefois 15 % du prix total. Seul le prix confirmé par Eagle Travel lors de la réservation définitive par le voyageur sera d'application.
- Nombre de places limité pour ce voyage compte tenu du nombre de places disponibles dans les hôtels.
- Les organisateurs encouragent vivement les participants à souscrire, en plus d'une assurance assistance voyage, une formule d'assurance annulation au moment de la confirmation du voyage.
- Formalités : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (valables 3 mois après la date de retour) pour les ressortissants de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Assurances :

Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Organisation: EAGLE Travel Consultant, (02/672 02 52) Bruxelles



BULLETIN D'INSCRIPTION

**Chefs d'œuvres de Rembrandt
du lundi 13 au mercredi 15 janvier 2020**

A compléter en caractère d'imprimerie et à renvoyer à :
AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne
G—1 01/50 – 1049 Bruxelles
E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89
ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/M. :N° de membre :

Adresse :

.....

Tél./Fax : GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme /M.Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél./Fax GSM :

E-mail :

Désire réserver :

chambre double au prix de **760,- euros** par personne.

chambre single au prix de **920,- euros** par personne.

Prix basé sur 25 participants

Versement du montant après confirmation par l'AIACE de votre inscription, au compte de

EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB

Chaussée de La Hulpe 192 - 1170 Bruxelles
avec la référence : **Rembrandt + nom et prénom.**

Je souhaite souscrire une assurance voyage/annulation : oui/non.

Date : Signature :

CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.
7. L'AIACE section Belgique respecte les dispositions du Règlement 679/2016 sur la protection de la vie privée.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.